

CHOISIR LA VOIE DURABLE



COLLOQUE
ANNUEL

19 OCTOBRE
2023

Introduction

Chaque année, Action patrimoine propose aux professionnels et acteurs du milieu de se retrouver pour réfléchir et échanger sur la préservation du patrimoine bâti et des paysages culturels du Québec.

Cet automne, le colloque explore les liens existants entre la conservation du patrimoine et le développement durable. Ces deux champs d'action se profilent de plus en plus comme la voie vers une solution commune aux défis et aux enjeux actuels de notre société.

Pour l'occasion, nous aborderons les thèmes suivants :

- Donner une seconde vie, la réhabilitation
- Adaptabilité ou résilience aux changements climatiques
- Autour d'un projet rassembleur

En attendant de vous accueillir le 19 octobre à Saint-Camille, nous vous proposons de découvrir les intervenants et le sujet de leur présentation !

Mickaël Bergeron, journaliste, chroniqueur et auteur québécois – Conférencier d'ouverture

Journaliste depuis 2002, Mickaël Bergeron a écrit et parlé de culture, d'enjeux sociaux et de politique. Il a notamment rédigé plusieurs articles pour le magazine *Continuité*. Comme chroniqueur, il souhaite donner une tribune aux personnes qui n'en ont habituellement pas, créer un dialogue entre les communautés, questionner ce qu'on prend pour acquis et réfléchir sur ce qui nous unit comme collectivité. Il a publié des essais sur la grossophobie, les médias et la masculinité en plus de collaborer à différents projets littéraires.

Ève Wertheimer, architecte, ERA Architectes Inc.

Associée chez ERA Architectes, Ève Wertheimer se consacre depuis plus de 20 ans à la conservation des bâtiments et grands ensembles patrimoniaux. Elle a occupé plusieurs postes liés tant à la réalisation de projets qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre d'outils de gestion en conservation, auprès du Ministère des Travaux publics, de l'Agence Parcs Canada, de la Commission de la capitale nationale (fédérale) et de la Ville de Montréal. Cette expérience variée lui a permis d'aiguiser son regard sur la relation entre théorie et pratique telle qu'elle se manifeste dans les politiques publiques et dans des projets liés au patrimoine.

Redéfinir les règles? La conservation du patrimoine bâti à l'ère de la crise climatique

Au fil des 60 dernières années, le champ de la conservation du patrimoine s'est doté d'outils de plus en plus sophistiqués afin de guider les interventions sur le patrimoine. De la célèbre Charte de Venise (1964) aux Normes et Lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada (2010), certains principes dits « universels » sont considérés comme les règles inconditionnelles de la bonne pratique. Pourtant, face à la crise climatique et à la multiplication des choix difficiles, nos obligations d'atténuation et d'adaptation imposent un retour sur nos façons de faire et sur les principes qui ont guidé notre travail à ce jour. Sous ce nouveau paradigme, doit-on redéfinir les notions fondamentales que sont celles d'intervention minimale, de réversibilité, d'esprit du lieu, d'authenticité et d'intégrité? À travers plusieurs exemples, cette présentation propose d'amorcer une réflexion, entre théorie et pratique, sur le nécessaire recalibrage de notre approche à la conservation du patrimoine.

Léa Méthé, directrice générale d'Écobâtiment

Léa Méthé est directrice d'Écobâtiment depuis 2020. Sa vision des milieux bâtis durables anime la réalisation des projets et services livrés par Écobâtiment. Elle cumule plus de 20 ans d'expérience comme journaliste et rédactrice spécialisée en bâtiment durable et est l'auteure des livres Réussir l'habitat dense : Dix clés pour des habitations compactes, attrayantes et performantes, et Valoriser les bâtiments existants, un levier pour le développement durable. Ses travaux et recherches l'ont amenée à documenter des projets de bâtiments exemplaires aux États-Unis, au Royaume-Uni, et dans les pays scandinaves. Léa Méthé agit comme expert-conseil sur les mandats d'Écobâtiment et pilote le projet Patrimoine religieux pour le climat, lancé au printemps 2020.

Requalifier le patrimoine religieux au profit de l'environnement

Avec la publication du livre Valoriser les bâtiments existants, en 2019, Écobâtiment promouvait la conservation et la transformation du patrimoine bâti comme leviers pour le développement durable des collectivités. Le projet Patrimoine religieux pour le climat, qui y donne suite, documente au moyen d'analyses de cycle de vie les retombées environnementales de 12 projets de requalification d'immeubles religieux.

Par la provision de services-conseils à des organisations désireuses de transformer des églises, presbytères et monastères, l'équipe a sondé pendant deux ans les besoins des communautés, proposé des solutions architecturales pour adapter les immeubles et modélisé les transformations pressenties pour en mesurer les impacts environnementaux et énergétiques. Données à l'appui, Écobâtiment réaffirme le potentiel qu'offre la requalification du patrimoine bâti comme stratégie de développement durable ; loger les activités du 21^e siècle dans les immeubles en perte d'usage constitue un geste environnemental fort en plus de contribuer à la vitalité culturelle, commerciale et communautaire des quartiers et cœurs de villages québécois. Comment, dès lors, peut-on stimuler la transformation prompte et opportune de centaines d'immeubles vulnérables à la vacance et à l'abandon?

Noémi Nadeau, directrice générale de L'APMAQ (Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec)

Noémi Nadeau a trouvé dans le patrimoine un univers réunissant ses passions pour l'histoire, l'art et l'architecture. Directrice générale de l'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ), elle détient une maîtrise en urbanisme portant sur la contribution des outils d'urbanisme à la conservation du patrimoine urbain. Avec le comité des Assurances de l'APMAQ, elle contribue à la recherche de solutions pérennes aux difficultés d'assurance des

propriétés anciennes et patrimoniales. Elle est également enseignante au collégial où elle transmet sa passion pour le patrimoine à la prochaine génération.

Impact de l'assurance sur la perte des matériaux d'origine

Trouver une couverture d'assurance adéquate pour une propriété ancienne est aujourd'hui un défi. Une méconnaissance du bâti ancien et les biais négatifs qui y sont associés entraînent une hausse importante des primes et, inversement, une diminution des couvertures d'assurance, constituant une menace sérieuse au patrimoine bâti.

Ces conditions d'assurance ont des effets négatifs sur la conservation des composantes anciennes et sur l'accès à ces propriétés pour l'ensemble de la population. D'une part, l'intégrité patrimoniale des édifices est à risque, car les assureurs incitent à remplacer les matériaux traditionnels et durables par des matériaux contemporains de courte durée de vie. D'autre part, les nouveaux acheteurs ont plus de difficultés à obtenir des conditions d'assurance raisonnables. Si l'accessibilité des maisons anciennes, des édifices commerciaux ou institutionnels est limitée par le coût de l'assurance, comment assurer leur pérennité ?

L'enjeu de l'assurabilité a une incidence sur l'impact environnemental qu'entraîne le remplacement à outrance des composantes du bâti ancien, comme sur l'équilibre social des milieux de vie riches qu'ils composent et sur la prospérité économique qui leur est associée.

Comment agir sur les préjugés et améliorer les connaissances des professionnels de l'assurance pour corriger la perception négative du risque que représente une propriété ancienne ?

Pierre Corriveau, architecte et président de l'OAQ

En pratique privée depuis 1982, Pierre Corriveau a ouvert son propre bureau en 1995, devenu depuis CGA architectes, dont il est l'un des associés. Son portfolio comprend des interventions de toutes natures, principalement dans les domaines institutionnel et culturel. Ses compétences de praticien sont reconnues et exploitées par le milieu architectural. Il a été membre du Conseil canadien de certification en architecture, du Bureau de l'Ordre des architectes du Québec, et membre du Comité de rédaction des deux éditions du Manuel canadien de pratique de l'architecture. Il a enseigné à l'école d'architecture de l'Université de Montréal et est invité comme critique dans diverses écoles d'architecture ou collèges. En 2002, il est devenu membre du Comité Jacques-Viger (alors le Comité d'architecture et d'urbanisme) de la Ville de Montréal, dont il a assumé la présidence de 2014 à 2019. Pierre Corriveau a été nommé Fellow de l'Institut royal d'architecture du Canada en 2011. Il a été élu à la présidence de l'Ordre des architectes du Québec en 2019. Il a été réélu par acclamation en mai 2022 pour un deuxième mandat de trois ans.

Laurie Lavallée, architecte

Architecte associée chez BGA architectes à Saint-Christophe-d'Arthabaska. Fonceuse de nature, Laurie est une architecte impliquée et passionnée. Prônant un milieu de vie durable, c'est cette pensée qui fait cheminer chacune de ses conceptions afin d'offrir une architecture adaptée à son environnement et aux besoins des utilisateurs. Pour elle, les projets patrimoniaux prennent une place importante dans le développement durable et sur les tables à dessin. Venant d'une petite municipalité, elle comprend les enjeux du cadre bâti et de leur contexte. Elle s'est impliquée sur des projets de tout genre, notamment sur plusieurs projets institutionnels, commerciaux et municipaux, ainsi que sur des projets patrimoniaux de requalification ou de réfection et des projets d'économie circulaire.

Récipiendaire du prix Développement durable Normand-Maurice en 2021 au Panthéon de la Performance de la chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs-Érable, pour un projet d'économie circulaire, avec la réutilisation de placage de bois.

Elle s'implique aussi au rendez-vous des Écomatériaux, et à faire connaître les Écomatériaux auprès d'étudiants du Cégep.

Basel Abbara, architecte

Membre de l'Association canadienne d'experts-conseils en patrimoine et du Conseil du patrimoine de Montréal, l'architecte Basel Abbara possède une expertise unique en réhabilitation et restauration d'ouvrages patrimoniaux. Sa spécialité lui permet de faire une analyse de conformité en regard aux principaux éléments architecturaux à évaluer et d'élaborer des études approfondies. Il a participé à la restauration d'enveloppe de l'Édifice Ouest du Parlement canadien, de la gare Union à Toronto et de l'Hôtel de Ville de Montréal. Il dirige des projets de réhabilitation majeure des bâtiments comportant des caractéristiques architecturales significatives.

Formateur à l'OAQ, il donne la formation titrée « L'enveloppe du bâtiment patrimonial, évaluation, diagnostic et restauration ».

Gavin Affleck, architecte

Diplômé de l'école d'architecture de l'Université McGill, Gavin Affleck fonde l'agence Affleck de la Riva architectes avec Richard de la Riva en 1995.

Reconnu pour ses capacités de concepteur, de communicateur et de rassembleur, Gavin Affleck possède une vaste expérience dans les projets institutionnels et résidentiels. Sa réputation dans le design urbain montréalais est également établie depuis plusieurs années et il apporte à tous ses projets des habiletés éprouvées dans les processus de création participative et les consultations publiques. Il excelle dans le montage et dans la direction d'équipes multidisciplinaires.

Catherine Langlois, directrice du Service de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire, MRC de Kamouraska

Catherine s'est beaucoup cherchée à l'université avant que la géographie ne l'oriente et lui ouvre un monde de possibilités. Rapidement, l'aménagement du territoire s'est avéré la discipline parfaite pour concilier son désir d'agir concrètement sur le territoire tout en tenant compte du bien commun. En 2014, elle obtient une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR). Urbaniste depuis 2015, elle a œuvré pendant 7 ans à la MRC de L'Islet en Chaudière-Appalaches. Depuis novembre 2021, elle est directrice du service d'aménagement et de mise en valeur du territoire de la MRC de Kamouraska et complète, à temps partiel, une maîtrise en administration publique.

David Paradis, directeur - Recherche, formation et accompagnement, Vivre en Ville

David Paradis est urbaniste (OUQ). Il cumule plus de vingt ans d'expérience dans les milieux municipal, universitaire et privé avec une expertise particulière en urbanisme durable et design urbain. Il s'est joint à l'équipe de Vivre en Ville en 2010, où il supervise et encadre la rédaction de publications, la préparation d'activités de formation, et la réalisation de multiples projets d'accompagnement des collectivités québécoises. Il est chargé de cours en urbanisme à l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional de l'Université Laval depuis 2005.

Martine Satre, mairesse de la Ville de Danville

Originaire de Belgique, Martine Satre est arrivée avec son conjoint en 1980 au Québec avec une formation en gestion hôtelière en poche. Passionnée de patrimoine, elle effectue une formation sur la rénovation patrimoniale à Héritage Montréal en 1983. C'est en équipe avec son mari Patrick qu'elle acquiert rénove et ouvre le restaurant Le Temps des Cerises situé dans une ancienne église presbytérienne à Danville. Le restaurant sera en opération 34 ans. En 1997, le couple rénove et convertit une maison victorienne en péril, l'Auberge Jeffery est toujours en opération. Martine Sarte

et son mari vont rénover plusieurs bâtiments, dont des maisons victoriennes, une ancienne banque, ainsi que le monastère de Belle Croix, en 2017, reconvertie en résidence touristique, L'espace du Carmel. Mme Satre a été présidente de la chambre de commerce de Danville pendant 10 ans et est mairesse depuis 2019 de la Ville de Danville.

La passion de rénover

À Danville, c'est grâce à la ténacité de Mme Satre et de son mari que les projets de rénovation et de requalification de bâtiments patrimoniaux ont vu le jour. En se lançant dans cette aventure, ils ont réalisé que certains aspects sont plus importants que d'autres, comme le caractère du bâtiment, la qualité de sa structure, le potentiel de durabilité, l'emplacement, qui évite l'étalement urbain. Le but étant de trouver un nouvel usage aux bâtiments, il fallait donc bien circonscrire le potentiel d'exploitation futur du bâtiment et bien sûr, assurer son financement (assurances, etc.). Durant leurs projets, ils ont fait face à certaines difficultés comme les longs délais administratifs, la mode de certains matériaux versus la qualité, l'obsolescence de la mécanique des fenêtres, un manque de savoir-faire, les coûts d'entretien, mais cela n'a pas entaché le dynamisme et l'intérêt pour le patrimoine de M. et Mme Satre.